

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/6

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|-----------------------|--|
| Nom du produit | 140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10 |
|-----------------------|--|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|------------------|---|
| Société | Champion Photochemistry Sdn Bhd |
| Adresse | Lot 28-B Mukim Batu Industrial Area 6 1/2 Miles Jalan Kepong 52000 Kuala Lumpur MALAYSIA |
| Web | www.championphotochemistry.com |
| Téléphone | +603-6257 2600 |
| Télécopie | +603-6257 2622 |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|---------------------|
| 2.1.2. Classification - CE 1272/2008 | Eye Irrit. 2: H319; |
|---|---------------------|

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence:

Prévention

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseil de prudence:

Intervention

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification | Facteur M. |
|---------------------------------|--------------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|---------------------|------------|
| DI Water | | 7732-18-5 | | | 50 - 60% | | |
| Ammonium Thiosulphate | | 7783-18-8 | 231-982-0 | | 30 - 40% | | |
| Ammonium Bisulphite | | 10192-30-0 | 233-469-7 | | 1 - 10% | | |
| Sodium metabisulphite | 016-063-00-2 | 7681-57-4 | 231-673-0 | | 0.5 - 1% | Xn; R22 Xi; R41 R31 | |
| Ethylenediaminetetraacetic Acid | | 60-00-4 | 200-449-4 | | 0 - 0.5% | Xi; R36 | |

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification | Facteur M. |
|---------------------------------|--------------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|------------|
| DI Water | | 7732-18-5 | | | 50 - 60% | | |
| Ammonium Thiosulphate | | 7783-18-8 | 231-982-0 | | 30 - 40% | | |
| Ammonium Bisulphite | | 10192-30-0 | 233-469-7 | | 1 - 10% | Eye Irrit. 2: H319; | |
| Sodium metabisulphite | 016-063-00-2 | 7681-57-4 | 231-673-0 | | 0.5 - 1% | Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; | |
| Ethylenediaminetetraacetic Acid | | 60-00-4 | 200-449-4 | | 0 - 0.5% | Eye Irrit. 2: H319; | |

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire. Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Irritant pour les yeux. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Irritant pour la peau. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. |

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|--|
| | La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. |
|--|--|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| | Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. |
|--|---|

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|--|---|
| | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié. |
|--|---|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|---|
| | Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. |
|--|---|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|--|---|
| | Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. |
|--|---|

SECTION 7: Manipulation et stockage

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Gardez les récipients hermétiquement fermés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

| | | |
|----------------------|-----------------|-------------|
| Sodium metabisulfite | VME ppm: - | VME mgm3: 5 |
| | VLE ppm: - | VLE mgm3: - |
| | Observations: - | TMP No: 66 |
| | FT No: - | |

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection réglementaires.

Protection de la peau -

Protection des mains

Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).

Protection respiratoire

Not required under normal conditions of use.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------|
| État | Liquide |
| Couleur | Incolore |
| Odeur | Inodore |
| Seuil olfactif | Sans objet |
| pH | 7.4 - 7.6 |
| Point de fusion | Sans objet |
| Point d'ébullition | indéterminé |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Sans objet |
| Limites d'inflammabilité | Sans objet |
| Limite d'explosivité, supérieure | Sans objet |
| Limite d'explosivité, inférieure | Sans objet |
| Densité de vapeur | Sans objet |
| Coefficient de partage | Sans objet |
| Température d'auto-ignition | Sans objet |
| Température de décomposition | donnée non disponible |
| Viscosité | indéterminé |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |

9.2. Autres informations

| | |
|----------------------|---------------|
| Densité | 1.327 - 1.347 |
| Groupe de gaz | Sans objet |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1.4. Informations toxicologiques

| | |
|--|-----------------------|
| | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

Informations supplémentaires

| | |
|--|---|
| | No observed effect concentration. No observed effect level. |
|--|---|

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|-----------------------|
| | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

Informations supplémentaires

| | |
|--|---|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. Aucune exigence en matière d'environnement. Aucun effet indésirable connu sur l'environnement. |
|--|---|

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

| | |
|--|---|
| | Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|---|

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

| | |
|--|--|
| | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**Informations supplémentaires**

non réglementé.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations****Révision**

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :

- 2 - 2.1. Classification de la substance ou du mélange.
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'ébullition).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point de fusion).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'éclair).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limites d'inflammabilité).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Température d'auto-ignition).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité relative).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Viscosité).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité de vapeur).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Taux d'évaporation).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limite d'explosivité, supérieure).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limite d'explosivité, inférieure).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Température de décomposition).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Coefficient de partage).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Seuil olfactif).
- 9 - 9.2. Autres informations (Groupe de gaz).
- 9 - 9.2. Autres informations (Densité).
- 15 - Phrase(s) de risque.

Texte des phrases de risques présentées en Section 3

- R22 - Nocif en cas d'ingestion.
- R31 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R36 - Irritant pour les yeux.
- R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Texte des mentions de danger présentées en Section 3

- Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Informations supplémentaires

140208 Mydoneg RA Replenisher T/M 2X10

Révision 1

Date de révision 2017-02-03

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.